

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Solféges ou nouvelle méthode de musique

Rodolphe, Jean Joseph

Paris, [ca. 1790]

Proposition d'un nouveau Signe, qui serve à distinguer, sans difficulté, le
Mode majeur d'avec le Mode mineur.

urn:nbn:de:bsz:31-44750

Proposition d'un nouveau Signe, qui serve à distinguer, sans difficulté, le Mode majeur d'avec le Mode mineur.

Tous les Musiciens savent, que, lorsqu'il n'y a ni dièses ni bémols à la clef, l'on est en ut majeur, ou en la mineur; mais lequel des deux? c'est une difficulté à résoudre. Si un morceau de musique est en ut majeur, il peut commencer par ut, ou mi, ou sol. Si le morceau est en la mineur, il peut commencer par la, ou ut, ou mi; mais, si le morceau commence par ut et mi, ces deux notes appartiennent indistinctement au ton d'ut, et au ton de la; il faut donc avoir recours à l'enchaînement des premières phrases, pour résoudre la question. Beaucoup d'écoliers regardent la dernière note d'un morceau, pour en connaître le ton; ce moyen seroit bon, si, toutes les parties finissoient par la tonique; mais le second violon finit souvent par la tierce, l'alto finit tantôt par la tierce ou par la quinte; le premier violon même, finit quelques fois par la tonique, la tierce et la quinte, en même temps. Il faudroit donc, pour qu'il ne restât aucun doute sur le ton, avoir un signe général et certain, qui le designât d'une manière sensible et claire. Celui que je propose, est de mettre en tête de chaque morceau de musique, (avant de poser la première clef,) le caractère, accidentel, qui sert à distinguer

la note sensible dans les tons mineurs seulement.

Dans les tons majeurs par dièses la note sensible est toujours le dernier dièse posé après la clef; et dans les tons majeurs par bémols, la note sensible est toujours une note naturelle; * au lieu que dans les tons mineurs par dièses la note sensible ne se fait voir ou entendre, qu'au moyen d'un dièse ou d'un double dièse étranger, que l'on emprunte, vû, qu'il n'est pas posé après la clef. De même, dans les tons mineurs par bémols, la note sensible ne se fait entendre ou voir, qu'au moyen d'un dièse ou d'un bécarre, que l'on emprunte, vû qu'il n'est pas posé à la clef. C'est ce signe, que je propose de mettre devant la clef, à la tête de tous les tons mineurs. (voyez l'exemple général que j'en donne page 33.) Il résulte de ma proposition que mettant toujours en tête d'un morceau de musique, le caractère, ou signe accidentel, qui détermine la note sensible, soit devant la clef, pour les tons mineurs, ou après la clef, pour les tons majeurs; il résulte, dis-je, qu'un écolier, même le moins avancé, saura connaître du premier coup-d'œil, ce qu'il ne peut apprendre et concevoir, que, par une longue habitude.

* Excepté le cas, où l'on voudroit mettre sept bémols à la clef, chose inusitée.